

Municipales 2026 : votre maire est-il candidat ?

Auxonne

Le maire pris en tenaille lors du dernier conseil avant les vacances

Voici venu le temps de la trêve estivale pour les élus du conseil municipal d'Auxonne.
« Enfin », diront certains.

Cyrill Bignault – 01 août 2025 à 17:30 | mis à jour le 02 août 2025 à 10:11 – Temps de lecture : 3 min



Photo des travaux de la piscine municipale en janvier dernier. Photo archives Catherine Bonnet

Articles les plus lus

Politique

1 Environnement. Pour éviter « une crise qui nous envoie dans le mur », Dijon se dote d'un plan ...



2 Paris. Législative partielle : Michel Barnier appelle sa rivale Rachida Dati à ne « pas ...



3 Gaza. Vidéos d'otages : Israël sous le choc, Emmanuel Macron dénonce la « cruauté ...



Ce conseil d'Auxonne, organisé un 31 juillet, n'a pas dégagé une atmosphère à la détente en cette veille de vacances municipales. Les 22 délibérations – concernant, entre autres, bons de commande, base de plein air, vente de matériel technique ou encore organisation des Journées Napoléoniennes – ont été marquées par de nombreux débats. Avec un constat : le maire Jacques-François Coiquil est pris entre deux feux. Celui de son opposition et celui de ses colistiers entrés en dissidences au printemps dernier. Et ceux-ci sont peut-être encore plus incisifs par les voix de ses adjoints (sans délégation) Charles Martin, Maud Barcelo, Laurent Pichot ou Johanna Oliveira.

PUBLICITÉ





Charles Martin, adjoint en dissidence. Photo archives Catherine Bonnet

La partie de ping-pong n'a pas tardé avec le maire Jacques-François Coiquil, obligé de justifier le fond des délibérations les unes après les autres. Cela a même débuté par la question de la nomination d'un secrétaire de séance, ce qui s'est transformé par la désignation de... deux représentants. Ambiance. Puis, l'approbation du procès-verbal du conseil municipal au mois de juin a donné également à de nombreuses précisions de la part du maire.

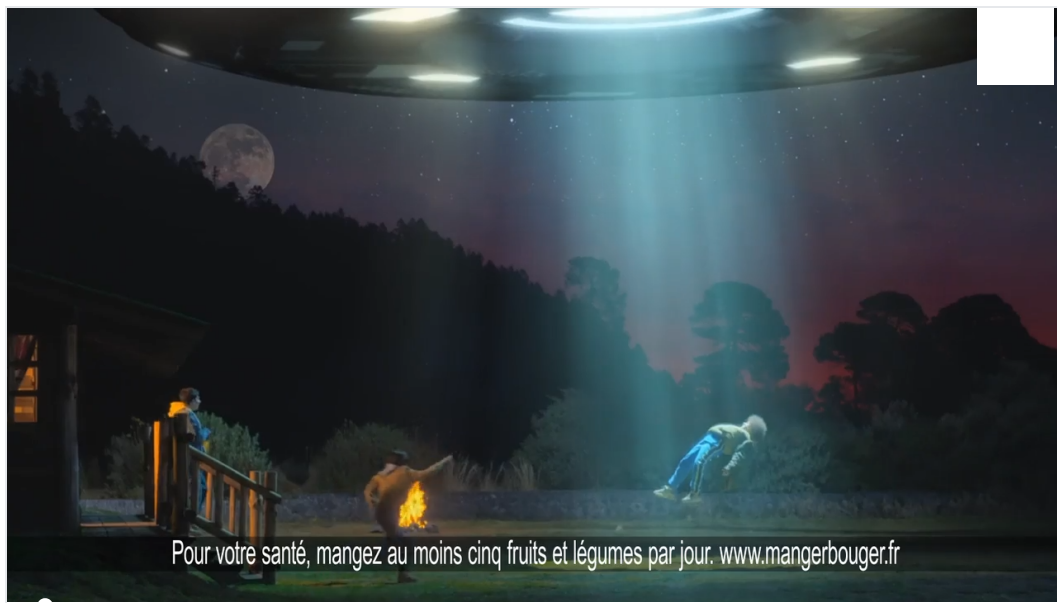
Un marché public concernant la forêt

Ensuite, l'adjoint (dissident) Charles Martin, membre de la nouvelle liste Auxonne en responsabilité, a sorti la tronçonneuse par rapport aux bons de commande établis par la commune, mais aussi la passation d'un marché public de services forestiers pour un montant de 1,5 millions d'euros maximum. Dans ce cadre, un bon de commande de 38 482 euros a été particulièrement discuté.



Jacques-François Coiquil, maire d'Auxonne. Photo archives Catherine Bonnet

PUBLICITÉ

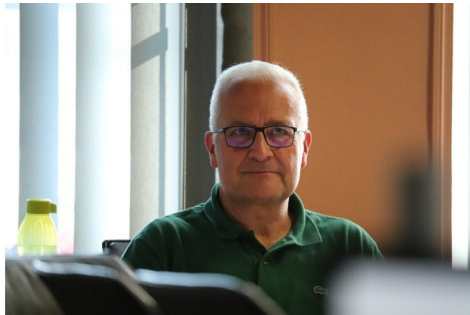


Inspired by  invibee

« Nous avons eu deux propositions : celle de l'ONF et celle la coopérative Coforêt », a détaillé Jacques-François Coiquil concernant ce dernier point. « Et celui qui a été pris est celui de l'ONF. Il est deux fois plus cher, soit 14 000 euros de plus », a retenu Charles Martin. « Non, nous avons choisi celui de l'ONF car il était plus précis, plus détaillé », a répondu le maire. Réponse de l'élus dissident qui était en charge de la forêt notamment : « Cela aurait mérité de demander à Coforêt, qui a déjà eu le marché de plantation et qui a bien travaillé, de demander plus de précisions sur son devis. On a vraiment deux visions des choses différentes ».

Piscine : plus de 6,6 M€ ?

Autre sujet qui a fait des vagues, et ce n'est pas nouveau, [celui de la piscine](#). Et, cette fois, c'est le leader de l'opposition, Fabrice Vauchey, qui a sorti la calculette pour faire le total du chiffrage de ce projet. « On relève 105 000 euros supplémentaires pour les travaux. L'an dernier, j'avais annoncé que le projet serait supérieur à 5,5 M€. Il va être 6,668 M€ TTC », a-t-il lancé.



Fabrice Vauchey, chef de file de l'opposition. Photo archives Catherine Bonnet

« Au 2 juillet, nous relevons un total de 5 465 309 euros de travaux pour cet équipement », a répondu le maire qui n'a pas manqué aussi de rappeler l'existence « de subventions ». De l'ordre de 1,7 M€. « Ce qui est plutôt pas mal pour une piscine municipale », a rappelé le premier édile. Cette délibération, qui aurait pu remettre en cause le paiement aux entreprises si elle n'avait pas été votée favorablement, a finalement été adoptée. Mais avec 17 abstentions et une voix contre sur 27 votes possibles. Il est bien venu le temps des vacances.

Politique

Conseil municipal



► **Signaler une faute, une erreur dans cet article**
